

# Les gérants entrepreneurs français gagnent en visibilité et en reconnaissance

- Trois générations d'entrepreneurs se côtoient, avec pour chacune des problématiques différentes.
- La victoire sur l'amendement « pigeons » montre qu'ils commencent à être écoutés par les autorités.

## GESTION

Réjane Reibaud  
rreibaud@lesechos.fr

Qu'ont à voir entre eux des Carmignac Gestion, Financière de l'Echiquier ou Tobam? Chacun a été créé par un homme et a connu une vraie réussite dans son domaine. Pourtant Edouard Carmignac, Didier Le Menestrel et Yves Chouefaty sont issus de générations de créateurs d'entreprise différentes, qui les amènent aujourd'hui à des problématiques de développement bien distinctes.

### ● TROIS GÉNÉRATIONS SE CÔTOIENT

Il y a d'abord la génération des agents de change dans les années 1980-1990, comme Carmignac ou SPGP, et qui sont progressivement confrontés à des problématiques de succession (voir page suivante). Il y a celle du début des années 2000, issue de la bulle Internet, et qui doit aujourd'hui prendre le virage du retour des investisseurs

sur le marché des actions, comme Financière de l'Echiquier, Comgest, Métropole Gestion ou Moneta AM.

Et puis il y a la nouvelle génération, qui s'est paradoxalement lancée en pleine crise financière, à partir de 2008-2009. Ce sont des entreprises comme Tobam ou Twenty First.

Ces gérants sont souvent issus des salles de marché des banques qui ont réduit leur activité avec la crise et les nouvelles réglementations. Ils sont aussi parfois issus de « hedge funds » qui ont vu leurs encours s'effriter. Leur technicité et leur savoir-faire sont supérieurs à ceux de leur prédécesseur, leur permettant de créer des produits innovants. Mais à l'heure où les investisseurs sont méfiants vis-à-vis de tout ce qui est trop complexe à comprendre, ils doivent aussi savoir refréner leurs ardeurs d'innovation. « *Alors que les années 2000 avaient généré l'apparition d'une génération de gérants purement actions, les années 2010 voient l'apparition de gérants d'obligations (Tikehau, Delta, Octo...), de gérants patrimoniaux issus de conseillers en gestion de patrimoine (Invest AM, Wiseam, Amaïka...) ou de gérants spécialistes de la gestion du risque (Tobam, Riskélia, Ginjer...)* », confirme Jean-François Bay, directeur général France de Morningstar. Les sociétés mettent en avant des spécialités pour se démarquer. Et les quelques audacieux qui se sont lancés dans les actions l'ont fait aussi avec un style de gestion très épuré et simplifié (Focus AM ou Pleiade AM).

### ● LES CRÉATIONS RESTENT FORTES

Sur plus de 600 sociétés de gestion enregistrées en France, les structures entrepreneuriales représentent plus de la moitié. « *C'est un fait unique en Europe et dans le monde* », note même le gendarme boursier, l'AMF, dans son rapport annuel. Depuis 2010, entre 75 et 80 % des entreprises qui se font agréer sont entrepreneuriales. « *Dans le monde anglo-saxon de la gestion collective, le mot "boutique" est devenu synonyme de société de gestion de taille moyenne dynamique* », affirme Pascal Koenig, associé industrie financière et responsable de la gestion d'actifs chez Deloitte. Ces chiffres, qu'il faut bien sûr épurer des créations qui peuvent être simplement le fait d'un ou deux associés qui n'ont pas vocation à développer une véritable entreprise, témoignent du dynamisme du marché.

### Les SGP\* entrepreneuriales françaises par actifs gérés...

A fin octobre 2013, en fonds de droit français ouverts uniquement

Société de gestion (en milliards d'euros)	Dirigeants & gérants	Actifs gérés	Rang en France
<b>Carmignac Gestion</b>	Edouard Carmignac	<b>50,1</b>	14
<b>Comgest</b>	Vincent Strauss	<b>9,7</b>	51
<b>DNCA Finance</b>	Jean-Charles Mériaux	<b>7,5</b>	56
<b>Financière de l'Echiquier</b>	Didier Le Menestrel	<b>5,0</b>	72
<b>Métropole Gestion</b>	François-Marie Wojcik	<b>2,8</b>	97
<b>TOBAM</b>	Yves Chouefaty	<b>1,7</b>	114
<b>Moneta Asset Management</b>	Romain Burnand	<b>1,7</b>	115
<b>Mandarine Gestion</b>	Marc Renaud	<b>1,5</b>	122
<b>Sycomore Asset Management</b>	Laurent Deltour	<b>1,4</b>	128
<b>Hugau Gestion</b>	Catherine Huguel	<b>1,1</b>	141
<b>Total SGP Entrepreneuriales</b>		<b>103,0</b>	<b>147</b>
<b>Total SGP en France</b>		<b>831,0</b>	<b>419</b>

### ... par croissance des actifs gérés en 2013

Pour les SGP gérant plus de 100 millions d'euros, à fin octobre 2013, en fonds de droit français ouverts

Société de gestion (en millions d'euros)	Evol. 2013/2012	Collecte nette 2013	Actifs gérés
<b>Tikehau IM</b>	114 %	<b>198</b>	403
<b>BDL Capital Management</b>	99 %	<b>169</b>	469
<b>LFPI</b>	78 %	<b>59</b>	146
<b>Métropole Gestion</b>	76 %	<b>971</b>	2.798
<b>Sunny Asset Management</b>	76 %	<b>66</b>	184
<b>YCAP Asset Management</b>	65 %	<b>48</b>	277
<b>Moneta Asset Management</b>	62 %	<b>495</b>	1.746
<b>TOBAM</b>	55 %	<b>545</b>	1.751
<b>Syquant Capital</b>	54 %	<b>89</b>	300
<b>Ginjer AM</b>	53 %	<b>46</b>	176
<b>Total SGP Entrepreneuriales</b>	<b>4,8 %</b>	<b>4.322</b>	<b>103.396</b>
<b>Total SGP en France</b>	<b>- 2,6 %</b>	<b>- 21.162</b>	<b>831.456</b>

SGP : sociétés de gestion de portefeuille

« LES ÉCHOS » / SOURCE : MORNINGSTAR

### ● DES FAIBLESSES STRUCTURELLES

Mais quelques ombres au tableau viennent tout de même ramener à la réalité des choses. « *Nous nous réjouissons de la création nette de sociétés de gestion en France ; cependant, le dynamisme d'un marché mature se matérialise plutôt par l'émergence de "champions", provenant d'opérations de consolidation, à même de lutter aujourd'hui contre les sociétés anglo-saxonnes et demain sûrement chinoises* », estime Pascal Koenig. Quelques opérations ont bien eu lieu telles que le rachat d'Acropole AM par la Financière ou HDF par Rothschild. Mais elles sont surtout le fait de problèmes de succession.

En outre, selon les derniers chiffres disponibles, en 2011, « *143 sociétés, soit un quart des sociétés de gestion existantes, ont un résultat d'exploitation déficitaire, contraignant l'AMF à accroître sa vigilance*

« Dans le monde anglo-saxon de la gestion collective, le mot "boutique" est devenu synonyme de société de gestion de taille moyenne dynamique. »

PASCAL KOENIG  
Associé chez Deloitte

en matière de surveillance du niveau de fonds propres des acteurs », souligne le régulateur.

### ● VICTOIRE COLLECTIVE SUR L'AMENDEMENT « PIGEONS »

Les gérants entrepreneurs ont aussi une peur : celle d'être emportés par des réformes, notamment européennes comme Bâle III (exigences en fonds propres et limitations sur les bonus), trop lourdes à porter.

Alors, elles s'organisent. En 2011, plusieurs sociétés de gestions indépendantes ont rejoint le groupement londonien New City Initiative Europe (NCIE), créé par Daniel Pinto, un gérant basé outre-Manche. En France, le mouvement est représenté par Comgest et son dirigeant Vincent Strauss. « *Notre idée est de montrer aux régulateurs que les sociétés qui fonctionnent en "partnership" comme la nôtre ont davantage le sens des responsabilités et n'ont pas commis d'erreurs comme les banques* », explique Vincent Strauss. Ce dernier milite pour que NCIE agisse aussi comme une forme de contre-pouvoir face aux banques. « *Les banques font un lobbying forcené à Bruxelles. Il faut des gens en face pour former un contre-pouvoir. Nous discutons par exemple avec Finance Watch et n'avons pas de gêne à participer à des tables rondes avec les autorités de tutelle* », poursuit le dirigeant.

L'Association française de gestion continue aussi de jouer son rôle de représentation. Elle a été pour beaucoup dans le fait que l'amendement « pigeons », qui excluait les entrepreneurs créateurs de société financière dans la version 2013 de la loi de Finances, les englobe finalement dans la version 2014. Si le vote qui a eu lieu fin octobre est confirmé au Sénat et en deuxième lecture à l'Assemblée, ils auront droit, comme les autres créateurs d'entreprise, à un abattement en cas de plus-value sur la cession de leur entreprise. Comme quoi, l'union fait vraiment la force... ■